

Agriculture : Ramery doit reculer sur «la ferme aux 1000 vaches» près d'Abbeville

PUBLIÉ LE 23/01/2014

Par La Voix du Nord

Le grand projet agricole de Michel Ramery, président fondateur du groupe de BTP régional dont le siège est à Erquinghem-Lys vient de souffrir sa première véritable déconvenue.



Ce jeudi, la Confédération paysanne et l'association Novissen ont été reçues au ministère du Logement, lequel a demandé à l'entreprise Ramery de détruire un bâtiment pour construction illégale, là où le constructeur envisage de bâtir la première ferme-usine de production de lait associée à la production d'électricité par méthanisation, près d'Abbeville.

Pour Antoine Jean, chef de file de la Confédération paysanne dans le Nord-Pas-de-Calais, cette décision est « une victoire contre l'industrialisation de l'agriculture qui condamne à terme les petites fermes en France ». « La mobilisation paie, ajoute-t-il et l'Etat fait son travail. Nous sommes allés sur le chantier la semaine dernière pour constater l'illégalité de la construction. Ramery ne va pas baisser les bras mais nous venons de gagner une bataille ». Le groupe Ramery n'a pas souhaité faire le moindre commentaire.

A LIRE SUR LAVOIXDUNORD.FR

[Le fils de la ministre de la Santé incarcéré à la prison de la Santé](#)

[Une fillette de 12 ans violée dans une salle de sport à Arras](#)

[Affaire Natacha Mougel : Alain Penin condamné à la perpétuité et une peine de sûreté de 22 ans](#)

[Steenwerck : mobilisation massive pour la ferme aux avions, et maintenant ?](#)

[Avion: blessé par une cinquantaine de plombs de chasse lors d'une rixe sur un parking de supermarché](#)

EDF Pulse -

Pixeo -

France Bleu -

TDN -

Look Voyages -

Recommandé par